

Bilan de législature communale 1/8

Commune d'Evere

Administration communale – Population – Services aux citoyens – Information et participation – Egalité des Chances – Ouverture sur le monde



Contenu du premier bilan

1. **La Commune, une institution stable présente à chaque étape de votre vie.**
 - Accueil de la petite enfance
 - Accueil des nouveaux habitants
 - Personnalisation des mariages et célébrations des anniversaires de mariage
 - Une politique inclusive en faveur des seniors
 - Association de la Commune au cimetière multiconfessionnel
2. **La Commune, une institution qui offre des services de qualité à ses citoyens et assure le bien être de son personnel.**
 - Une reconnaissance de la qualité des services offerts à la population
 - Le personnel communal lié à l'Echevinat des finances
 - La statutarisation du personnel communal
 - L'octroi d'avantages nouveaux
 - L'accueil des nouveaux agents
 - La prévention et la protection au travail
 - Un plan de formation continue individualisé
 - La création de nouveaux services administratifs
 - Un projet de réorganisation administrative en chantier
3. **La Commune, une institution qui favorise la participation citoyenne.**
 - Un Echevinat nouveau à mi-législature !
 - Création des Conseils de Quartier
 - Semaine de la Démocratie locale
4. **La Commune, une institution qui promeut l'égalité des chances.**
 - Développement d'une nouvelle compétence !
 - Adoption de la Charte de l'Egalité des Chances
 - Des actions de sensibilisations
 - Des actions structurelles
 - Un soutien aux associations de terrain
5. **La Commune, une institution ouverte sur le monde, les cultures, les différentes communautés.**
 - Création de Babbeleveren
 - Organisation de journées/activités de sensibilisation
 - Rencontres interculturelles avec les communautés congolaise, italienne, marocaine
 - Conseil consultatif de la Solidarité entre les peuples
 - Actions de sensibilisation du personnel communal et des citoyens à la solidarité entre les peuples
 - Hommage annuel rendu à Allende
 - Partenariat Evere – Lokossa (Bénin)
 - Ebauche d'un nouveau partenariat avec le Maroc

1. La Commune, une institution stable présente à chaque étape de votre vie

Que ce soit en matière d'accueil de l'enfance (construction d'une nouvelle crèche communale de 64 places), d'accueil des nouveaux habitants (depuis 2008, l'accueil des nouveaux Everois fait l'objet d'une attention toute particulière) ; qu'il s'agisse de la possibilité de personnaliser un mariage ou d'en célébrer les moments plus symboliques (tels les Noces d'Or, Diamant, ...) ; de développer une politique inclusive à l'égard de nos seniors (de nombreuses activités sont organisées par l'association des pensionnés) ou d'accompagner les Everois dans leurs derniers instants (Evere s'est associée depuis 2009 au cimetière multiconfessionnel de Bruxelles, ce qui aura permis notamment de baisser considérablement les frais d'inhumation et de diversifier le choix philosophique des parcelles), **c'est avec un souci constant de la proximité envers le citoyen et de la qualité du service que la politique de la Commune a été menée à nouveau ces 6 dernières années.**

- Accueil de la petite enfance

La Région connaît depuis quelques années une explosion démographique sans précédent. La Commune d'Evere n'est pas en reste et la nécessité de procurer davantage de places dans les crèches communales est devenue impérieuse. Cette législature a donc vu la construction de la **crèche communale « Atis Watis » de 64 places** (nous développerons plus avant cette partie lors du bilan consacré à l'accueil de la petite enfance et à l'instruction publique).

- Accueil des nouveaux habitants

L'arrivée dans une nouvelle commune n'est pas un événement anodin. Bien souvent, ce sont des premiers contacts avec l'administration communale que dépendra le sentiment de bien-être perçu par les habitants au sein de leur nouveau lieu d'habitation.

Depuis 2008, l'accueil des nouveaux habitants fait donc l'objet d'une attention toute particulière. A échéances régulières, les nouveaux Everois sont invités à une réception au cours de laquelle ils ont le loisir de rencontrer leurs élus siégeant au sein du Collège des Bourgmestres et Echevins et au Conseil communal. Cette **séance solennelle** durant laquelle, outre les services, l'administration leur est présentée, est l'occasion le temps de la diffusion d'un film de leur développer tant l'histoire de la Commune d'Evere que son patrimoine.

- Personnalisation des mariages et célébration des anniversaires de mariages

S'il est des moments d'importance et de célébrations principalement locales, les mariages en sont très certainement l'exemple le plus illustratif. La volonté de la Commune de faire correspondre ces instants symboliques au plus près de la personnalité des époux a amené les élus, officiers de l'Etat civil, à faire en sorte que ces événements soient personnalisables à l'envi selon les souhaits des futurs mariés. Les anniversaires de mariages (Noces d'Or, Diamant,...) font également partie de ces instants privilégiés dans la vie des habitants et auxquels la Commune a le plaisir de se joindre, parfois au domicile de ceux dont la mobilité serait éventuellement réduite.



- Une politique inclusive en faveur des seniors

Depuis plusieurs législatures, la majorité en place s'est investie dans une politique des seniors qui leur permette de rester chez eux par des soins à domicile et ou de résider dans une Maison de Repos et de Soins.

D'autre part, pour répondre à la demande des seniors actifs, une série d'**activités culturelles et sportives** ont été développées. Cette dernière législature a vu la naissance, avec l'aide communale, d'une **association** apportant les livres de la Bibliothèque à domicile, la création d'un **Conseil Consultatif des seniors** et la possibilité de bénéficier de **chèques taxi**.

- Association de la Commune au cimetière multiconfessionnel

Evere a adhéré à l'intercommunale du cimetière multiconfessionnel le 23 avril 2009. Celle-ci offre aux citoyens de différents cultes reconnus (musulmans, orthodoxes, israélites) la **possibilité d'être inhumé dans le strict respect du prescrit religieux**.

Cette adhésion permet aux Everois d'accéder à ce service et de louer une concession **au tiers du prix** dont ils auraient dû s'acquitter avant que la commune ne soit membre.

2. La Commune, une institution qui offre des services de qualité à ses citoyens et assure le bien être de son personnel

La Commune n'est pas qu'un lieu de vie, elle est aussi une institution garante du bien-être au travail de son personnel chargé d'offrir des services de qualité à la population. De la statutarisation du personnel, aux plans de formations continues individualisées, en passant par l'octroi d'avantages sociaux nouveaux aux agents, la Commune a procédé à de nombreuses améliorations de ses services en vue d'un service toujours plus performant au bénéfice des Everois. L'avenir n'est pas en reste puisqu'un vaste plan de réorganisation administrative est actuellement en chantier et que le développement des services IRISBOX qui permettent aux usagers l'obtention de documents en ligne est d'ores et déjà en cours.

- Reconnaissance de la qualité des services offerts à la population :

La Commune d'Evere met un soin tout particulier à développer tant l'accueil des habitants dans son administration que la qualité des services qu'elle leur offre. En témoignent le prix de la « **Commune exemplaire** » reçu en 2006 de Test-Achat et celui de la « **City Quality Service** » en 2009.

- Le personnel communal lié à l'Echevinat des finances

Vu l'importance relative des frais de personnel dans le budget communal, cette compétence a été confiée à l'Echevin des finances, en raison notamment de la situation budgétaire serrée. Comme dans les sociétés privées, la Gestion des Ressources humaines a pris une importance grandissante comme en témoigne notamment l'obligation nouvelle imposée aux communes de disposer d'une responsable GRH.

Il est en effet parfois difficile de trouver du personnel adéquat pour la fonction recherchée, ce qui a amené la Commune à participer à des Bourses d'emploi et à y diffuser un film



promotionnel sur les emplois communaux, à diffuser largement les offres d'emploi et à faire de très nombreux tests et interviews pour renforcer l'efficacité des services délivrés aux habitants. D'autre part, une **amélioration des conditions de travail du personnel** a également permis de rendre les fonctions plus attractives et de maintenir le personnel de qualité en place, face à l'attractivité du secteur privé ainsi que d'autres pouvoirs publics.

- La statutarisation du personnel communal

Le principe du travail dans la fonction publique est un statut qui requiert notamment un examen formel et un bilinguisme qui n'est pas toujours présent dans les candidatures ; pour privilégier la qualité professionnelle, l'engagement de contractuels est souvent la seule réponse. Avec le temps et l'appui de formations, beaucoup d'entre eux passent leur examen linguistique. Des examens de recrutement et de promotion ont été organisés ces dernières années pour encourager l'évolution permanente du personnel motivé.

- L'octroi d'avantages nouveaux

Le progrès social passe aussi par l'octroi d'avantages nouveaux, qui suivent ceux existant dans le secteur privé : chèques-repas, extension de l'assurance hospitalisation et fêtes des enfants du personnel.

- L'accueil des nouveaux agents

Un accueil des nouveaux membres du personnel communal est désormais organisé sur deux jours, tous les 6 mois, permettant ainsi aux nouveaux agents d'être informés de manière complète et identique sur le fonctionnement de l'administration.

- La prévention et la protection au travail

Il a d'abord été procédé à une réelle mise en route fonctionnelle du service. Par la suite, l'extension du service s'est poursuivie sur base d'un travail concernant tant le personnel communal que le personnel enseignant et de CPAS.

Une chaîne opérationnelle a enfin été mise en place pour permettre la réalisation de remèdes aux problèmes identifiés par le service, afin notamment d'éviter au maximum les accidents de travail.

- Un plan de formation continue individualisé

Un plan de formation de personnel a été mis au point tant pour le personnel communal que celui du CPAS, en partant des besoins en terme de compétence et en insistant pour que chacun se forme en continu. Le budget y consacré est de 0,3% des rémunérations, grâce notamment à de nombreuses formations publiques gratuites.

Les possibilités de formation sont centralisées pour un accès à tous.



- La création de nouveaux services administratifs

Voici quelques années, la Commune a créé un service « Marchés Publics » qui gère les marchés de tous les services dans cette matière pointue. D'autres communes l'ont fait également et ont créé un groupement de partage des compétences, qui a obtenu le **Public Tender Award**. Par ailleurs, les **services IRISBOX** sont progressivement rendus opérationnels. Ceux-ci permettent pour le confort des usagers la demande et l'obtention de documents administratifs en ligne.

- Un projet de réorganisation administrative en chantier

L'organisation administrative dépend des services mis en place au fil du temps. La communication peut être améliorée pour un meilleur service au citoyen. Il convient donc de partir des usagers demandeurs qui peuvent être le citoyen (dans le cas d'une demande de passeport par exemple), le politique (pour organiser *Evere en fête* par exemple) ou encore un autre membre du personnel (pour comptabiliser ses congés).

La réalisation du principe de réorganisation passera désormais par la mise en place de départements plus grands pour structurer les demandes et les traiter de manière coordonnée, l'écriture de processus de traitement des demandes avec suivi informatique et la mise en place de comptoirs de traitement immédiat des demandes les plus courantes et simples.

3. La Commune, une institution qui favorise la participation citoyenne

Gérer une Commune, c'est également aller à la rencontre de ses citoyens, des demandes de ceux qui y vivent au quotidien et ont connaissance, par la pratique, des améliorations qui peuvent être apportées à la vie d'un quartier. Cette législature a donc vu la mise en place d'un échevinat tout spécialement dédié à cette participation citoyenne permettant ainsi aux associations constituées, aux citoyens désireux d'y prendre part de devenir acteurs à part entière de la vie de leur quartier. Une compétence jeune, née à mi-législature mais qui sera développée davantage encore, à n'en pas douter.

Cela étant, dès le début de la législature **des conseils consultatifs et des réunions informelles** ont été organisées :

- Conseils consultatifs
 - o De la mobilité douce
 - o Du développement durable
 - o De la solidarité entre les peuples
 - o Des seniors
 - o De la Petite Enfance
- Réunions de quartier sur la propreté ou sur des thèmes spécifiques et très locaux



- **Un Echevinat nouveau à mi-législature !**

Depuis 2008, la participation citoyenne fait l'objet d'une réflexion afin de favoriser la transversalité entre les différents acteurs de la Commune. Beaucoup d'initiatives de qualité étant déjà mises en route, il aurait été une erreur de vouloir s'inscrire en concurrence de ce qui existe déjà.

Les initiatives communales en matière de participation citoyenne se doivent de **soutenir, diffuser** et **enrichir** la réflexion des autres acteurs participatifs :

- soit en s'axant sur la diffusion / communication et soutiens aux actions existantes.
- soit en allant à la rencontre de certains acteurs et en leur proposant une réflexion complémentaire

L'idée étant d'insuffler des dynamiques plus participatives de systématiser davantage l'association des Everois à l'organisation de la vie en communauté.

- **Création des Conseils de Quartier**

Trois Conseils de Quartier (Haut – Centre et Bas Evere) ont vu le jour depuis la mise en place de cet échevinat. Composés de représentants politiques (conseillers communaux et de CPAS) afin de favoriser le contact avec les élus et de citoyens et représentants d'associations inscrits sur base volontaire, leur objectif est de **rassembler** les citoyens de mettre en place une structure représentative ; **réunir** ces citoyens et recueillir leurs questions ; **apporter des réponses** avec les agents communaux compétents.

A ce jour, le **Conseil de Quartier du Haut-Evere** a déjà pu tenir une assemblée générale, se réunir 5 fois et aborder notamment outre la présentation des grands projets à venir, des questions fondamentales dans le quotidien des habitants telles que la mobilité et la sécurité ; le **Conseil de Quartier du Centre-Evere** a tenu une assemblée générale et deux réunions axées principalement sur les thèmes de mobilité et de police ainsi que sur les voiries et le stationnement ; le **Conseil de quartier du Bas Evere**, créé plus récemment a tenu une première assemblée générale et une première réunion est prévue très prochainement.

- **Semaine de la Démocratie locale**

Cette semaine a lieu annuellement à l'initiative de l'Association de la Ville et des Communes de Bruxelles, sur un thème déterminé. Différentes activités sont organisées par chaque commune, comme des conférences, des visites de lieux (Place aux Enfants,...), des expositions. La semaine de la Démocratie locale se tient généralement en octobre. Elle a pour objectif de **renforcer les collectivités locales dans leur participation citoyenne** et met l'accent sur l'information aux citoyens et surtout sur leur participation.

A l'occasion de cet événement, notre Commune a organisé de nombreuses activités. Ainsi, elle a invité les nouveaux Everois à une soirée d'information et d'échanges, en présence du Collège des Bourgmestres et Echevins, des services communaux et du CPAS. Un film de présentation de la Commune, mettant en avant les différentes formes de participation active des habitants, a été projeté.



Dans le cadre du 100e anniversaire de la naissance de Salvador Allende, des enfants des écoles communales ont participé à une campagne de conscientisation sur la démocratie et ont réalisé une fresque et des dessins sur ce thème.

Notre commune a été invitée à une rencontre, par la commune de Forest, durant une semaine européenne de la démocratie locale, car elle est perçue, à de nombreux égards, comme une commune exemplaire. Nous y avons présenté l'installation de notre nouveau Conseil Consultatif du Développement Durable et notre plan d'action pour l'élaboration de l'Agenda Local 21.

L'information est aussi fondamentale pour permettre aux citoyens de réagir et/ou d'agir ; « Evere Contact », le site web communal, les brochures plus spécifiques, les affiches, permettent à celui qui le veut de s'impliquer dans la vie culturelle, politique et sociale de sa commune.

A Evere, la participation citoyenne n'est pas un gadget politique mais bien un moyen de renforcer la démocratie réelle et de veiller ensemble à ce que chacun puisse se sentir chez lui dans sa Commune.

4. La Commune, une institution qui promeut l'égalité des Chances

L'égalité des chances tend vers la notion d'équité en essayant d'améliorer la situation des personnes les moins favorisées, -que cette situation soit structurelle ou ponctuelle. La promotion de l'égalité des chances passe également par la répartition des ressources de manière équitable (par l'éducation par exemple) pour faire en sorte que chaque personne puisse, de manière égale, envisager ses perspectives de succès. Rappelons également que chacun/e d'entre nous peut, sous une facette différente, être victime d'une discrimination et dès lors, la question de l'égalité et de la promotion de celle-ci est l'affaire de tous/tes.

Dans une société égalitaire et démocratique, chacun a droit au respect quels que soient son origine, son état de santé, son handicap, son orientation sexuelle, son âge,... et cette conception de la société doit se traduire par des actions multiples et des politiques volontaristes.

Faire une priorité de l'égalité des chances, en tant que valeur centrale de notre société, c'est choisir de lutter contre les stéréotypes et les préjugés qui stigmatisent et fragilisent les personnes concernées. Promouvoir l'égalité des chances favorise aussi l'évolution des mentalités et fait primer le respect, la tolérance et l'égalité sur les idées préconçues et le conservatisme.

- Le développement d'une nouvelle compétence !

Le Collège de la commune d'Evere s'est doté, pour la première fois, au lendemain des élections d'octobre 2006, d'un échevinat «Egalité des Chances» dont la question de l'**égalité entre les hommes et les femmes** est au cœur de ses actions. Celles-ci portent sur le renforcement des droits et la sensibilisation aux discriminations qui touchent encore (trop) les femmes dans notre société (violences, inégalités salariales, jugs culturels et/ou traditionnels...).



L'égalité des chances étant une **nouvelle compétence**, il s'agissait d'un défi et d'un challenge à relever car peu de personnes en connaissaient la nature et le contenu. L'une des premières tâches fût d'abord d'expliquer cette matière et ensuite de développer des actions novatrices et originales pour l'illustrer concrètement. Pour ce faire, nous avons commencé les démarches par de nombreuses rencontres entre les acteurs communaux et régionaux afin de réfléchir et d'échanger quant aux collaborations éventuelles à mener en commun. Faire connaître le service était aussi un enjeu de taille et, à cet égard, une brochure bilingue distribuée le plus largement possible (écoles, crèches, centres culturels, salles d'attentes de médecins et pharmacie,...) a été éditée.

Un **dépliant bilingue sur la violence au sein du couple** a aussi été distribué. Destiné au grand public, il a été réalisé avec l'aide d'acteurs de terrain éverois (centre de planning familial d'Evere, le Sas centre de guidance psychologique, le Bureau d'Assistance aux Victimes de la Police, la Maison sociale du CPAS, le service de l'Action sociale). Par la voie de ce dépliant, il s'agit de sensibiliser les victimes sur la tolérance zéro adoptée à l'égard des violences familiales et conjugales et de leur communiquer toutes les adresses utiles des acteurs de terrain qui peuvent les accompagner dans les démarches à accomplir pour s'en sortir.

L'objet était aussi de conscientiser les auteurs de ces violences et de les orienter vers les structures ad hoc susceptibles de les soutenir afin de remédier à leur situation et à abandonner leurs comportements aux retombées dramatiques pour leur conjoint et les proches (et plus particulièrement les enfants).

Enfin, le but était aussi de **conscientiser et d'informer les témoins de ces violences** pour aider les femmes victimes et les hommes auteurs à sortir du mode de la gestion de leur vie affective basée sur la violence. Le dépliant a été mis à disposition du public dans les lieux de grand passage des citoyens dans la maison communale, à la police, dans les écoles, crèches, centre de planning familial, centre de guidance psychologique, centres culturels, chez les médecins généralistes, consultations ONE, pharmacies, etc.

- **Adoption de la Charte de l'Égalité des Chances**

Lors du conseil communal du 13 mars 08, la commune d'Evere fut la **première commune bruxelloise à adopter la charte de l'Égalité des chances**. La commune s'est ainsi engagée, publiquement, à respecter et à promouvoir les principes contenus dans ladite charte :

- L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental.
- Pour arriver à l'égalité femmes/hommes, il faut aussi s'attaquer à tous les types de discriminations (ethnique, religieuse, socio-économique...).
- Une représentation équilibrée hommes/femmes dans le processus décisionnel est nécessaire dans toute société démocratique.



- Des actions de sensibilisations

De nombreuses **actions de sensibilisation** ont été menées afin de décliner les diverses formes que recouvre l'égalité des chances. La commune a saisi l'opportunité de l'**année européenne de l'égalité des chances**, en 2007, pour ouvrir le débat de manière très large sur la question de la discrimination et de la diversité.

Il en fut de même pour la **commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** où la Commune, tout en rendant hommage à Eliane Vogel-Polsky faisait place au débat et à l'analyse de l'état des lieux des droits acquis par les femmes ou encore à acquérir. Eliane Vogel-Polsky s'était engagée dans la défense des ouvrières de la Fabrique Nationale de Herstal et aux côtés de Gabrielle Defrenne, hôtesse de l'air de la Sabena qui estimait que des discriminations étaient faites aux femmes dans leur profession. En effet, à l'époque, les hôtesses de l'air de la Sabena sont contraintes à prendre leur retraite à 40 ans, contrairement à leurs homologues masculins, les stewards qui eux bénéficient de 15 années de plus. Les hôtesses de l'air assument pourtant les mêmes tâches que leurs collègues masculins mais elles se doivent de rester jeunes et jolies... Eliane Vogel-Polsky remonte l'affaire devant les tribunaux belges et puis devant la Cour de Justice européenne qui lui donne raison en rendant «l'arrêt Defrenne».

D'autres actions, plus ponctuelles, furent menées. Ainsi dans le cadre de la **semaine «Femmes et préjugés»** organisée par le Centre culturel d'Evere, en partenariat avec l'Echevinat pour l'Egalité des Chances, les Femmes prévoyantes socialistes, la Bibliothèque Romain Rolland, les Amis de la Morale laïque et le Centre de planning familial, une action particulièrement démonstrative fut menée sur le marché De Knoop. Une action ludique et non moralisatrice qui a attiré les foules et sensibilisé bien des personnes.

Un cycle de **cinés-débats consacré à la problématique des femmes et de leurs droits** fut organisé afin de sensibiliser sur la transversalité que recouvre la question du genre (emploi, logement, solidarité internationale... mais aussi violences conjugales). La **lutte contre l'inégalité salariale** fit l'objet également d'un traitement particulier mené de façon conjointe avec les services de la Commune sur le lieu de leur délivrance.

- Des actions structurelles

Des actions plus structurelles, calibrées sur des actions de renommée internationale et déclinées sur le plan local furent menées également. Ainsi la **campagne «Ruban blanc»** issue de la proclamation en 1999 par les Nations Unies de la journée du 25 novembre comme Journée de commémoration de la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes est organisée chaque année avec les associations de terrain pour faire de cette journée un moment de réflexion. La distribution d'un ruban blanc, avec feuillet explicatif, est donc assurée par les services de la Commune pour faire exprimer par ceux qui le portent leur opposition à toutes ces formes de violences qu'elles soient psychologiques, physiques, sexuelles,...

Dans un deuxième temps, la **thématique des mariages forcés et subis** fut abordée. Ce projet trouve son origine dans une difficulté rencontrée par l'Echevine de la population/état-civil qui a, au début de son mandat, célébré un mariage où la jeune épouse semblait avoir été contrainte au mariage. A partir de cette expérience discutée entre les échevines de la



population/état-civil et de l'égalité des chances, ces dernières ont décidé de mener des actions de sensibilisation envers les jeunes et leurs proches afin de les sensibiliser aux enjeux du mariage.

Elles ont, à cet effet, pris contact avec des acteurs de terrain, spécialisés dans les thématiques. Le Groupe Santé Josaphat et le Planning familial d'Evere se sont imposés d'emblée comme des partenaires crédibles et expérimentés en la matière. Les rencontres avec les deux partenaires se sont élargies aux responsables éducatifs de l'Athénée royal d'Evere et au centre de guidance le Sas.

Afin d'éviter la stigmatisation d'un groupe de jeunes donnés, il a été décidé d'élargir la thématique des mariages forcés à celle de l'autonomie dans la relation amoureuse et à la violence au sein de celle-ci. Pour sensibiliser les jeunes (17-18 ans) à la violence dans les relations amoureuses, elle a été abordée par le biais d'une pièce de théâtre action qui interpelle et suscite débat. Certains élèves ont été invités à monter sur scène pour prendre la place d'un comédien et jouer son propre rôle. Des discussions parfois passionnées s'en sont suivies permettant d'entamer le dialogue avec les intéressés et de les faire réfléchir sur les comportements violents quels qu'ils soient.

Aujourd'hui, le projet entamé en 2008 avec les jeunes, s'est élargi aux adultes et aux parents sur ces problématiques. Les rencontres ont pour but de sensibiliser les parents au sujet de l'autonomisation de leurs enfants dans leur relation amoureuse et les effets pervers que peuvent avoir des pratiques telles que le mariage forcé, subi ou précoce sur l'avenir de leurs enfants. Ce travail de prévention est effectué avec des professionnels expérimentés en la matière mais aussi avec les services communaux de première ligne, qui, par la voix des travailleurs sociaux, bénéficient de la confiance des parents. Ces rencontres et discussions permettent d'appréhender une problématique sensible qui ne doit ni stigmatiser, ni dévaloriser les personnes concernées. C'est donc dans le cadre de la confiance et du respect de chaque individualité que s'inscrivent ces séances.

- **Un soutien aux associations de terrain**

Outre les associations précitées, **l'échevinat a soutenu l'association Garance qui travaille dans le domaine de la prévention des violences faites aux femmes.** A Evere, Garance a travaillé avec des groupes de femmes de 55 ans et plus, motivant ce groupe cible par le fait que celui-ci manifeste le plus grand sentiment subjectif d'insécurité tout en étant cependant moins souvent confronté à la violence. Garance fait le constat que ces femmes optent pour les comportements d'évitement, en participant moins ou plus du tout à la vie de la cité.

Le projet développé à Evere avait pour objet d'augmenter les ressources des participantes en matière de prévention, d'objectiver au maximum leur sentiment d'insécurité, d'augmenter leur confiance en elles et d'améliorer ainsi leur participation sociale. La question de la non-mixité a été longuement discutée avec les organisatrices



5. La Commune, une institution ouverte sur le monde, les cultures, les différentes communautés

La Commune ne limite pas son champ de vision et ses centres d'intérêt au cadre strictement local. C'est avec un esprit d'ouverture sur le monde, sur l'Histoire, sur les thématiques de société et par le biais d'actions structurelles et de partenariats internationaux que la Commune et ses élus ont œuvré durant cette législature.

La diversité des cultures qui règne au sein de la Commune a également été mise en valeur au travers d'activités diverses, de rencontres dans une optique de brassage des cultures mais également de brassage linguistique par la création entre autre de l'association Babbeleveren.

- **Création de Babbeleveren (cours de Bruxellois, sorties ludiques et récréatives, excursions/théâtre)**

Evere a toujours eu cette particularité de se situer en dehors des querelles linguistiques. Dans cet esprit, l'association BabelEveren a pour objectif le maintien de la culture, du dialecte et du folklore bruxellois par le biais d'activités ludiques et culturelles. Cette association se veut apolitique, pluraliste et multiconfessionnelle.

- **Organisation de journées/activités de sensibilisation (dons d'organes, euthanasie,...)**

La Commune entend également promouvoir la sensibilisation sur des thématiques plus ciblées telles le don d'organes ou l'euthanasie qui ont fait l'objet de deux campagnes d'information au cours de cette législature.

- **Rencontres interculturelles avec les communautés congolaise, italienne, marocaine**

Initié par l'échevinat de la solidarité entre les peuples et porté par le centre culturel, le projet interculturel «Trajectoires» a pour ambition de mettre à l'honneur les trois communautés majoritairement présentes, à savoir congolaise, italienne et marocaine. Ces trois cultures sont abordées sous différents angles (ludique, historique, culturel...) et ont permis aux communautés en présence de mieux se connaître et s'apprécier.

Par ailleurs, des animations musicales se sont déroulées avec les enfants des écoles communes afin de les initier à la musique et à leur faire connaître des chants et musiques traditionnels venus d'ailleurs.

- **Conseil consultatif de la Solidarité entre les peuples**

Le Conseil Consultatif de la Solidarité entre les Peuples est composé de citoyens, de conseillers communaux et d'acteurs associatifs éverois. Il est très actif et se réunit 5 à 6 fois par an. Il rend des avis en matière de solidarité internationale et examine les demandes de subsides des associations. Ainsi, le conseil consultatif permet aux citoyens de s'impliquer dans les procédures de décisions.



Dans le cadre de ce Conseil, trois modules de formation-réflexion ont notamment été organisé en partenariat avec « Solidarité socialiste », organisation non-gouvernementale de Coopération au développement. L'objectif de ces trois modules était notamment l'information et la formation des citoyens aux enjeux de la solidarité internationale.

- **Les actions de sensibilisation du personnel communal et des citoyens à la solidarité entre les peuples**

Chaque année une "quinzaine de la solidarité" est organisée dans la Commune. Il s'agit par cette quinzaine de sensibiliser à la solidarité internationale, qui ne se décline pas uniquement par le soutien aux pays du sud. Cette sensibilisation est dirigée tant vers l'administration communale, que vers le collège et les citoyens. L'année 2010 a vu la participation des maisons de quartier et du service prévention de la commune. Devant les nombreuses actions proposées par les acteurs (centre culturel, everna, maisons de quartier, service prévention), il a été décidé d'organiser un mois de la solidarité.

Les activités qui se déploient durant cette période dédiée à la solidarité sont un brunch équitable, organisé par Everna, au profit de l'opération 11.11.11 qui soutient des projets dans les pays du sud, un petit déjeuner équitable qui propose des produits issus du commerce équitable, organisé avec la collaboration d'OXFAM... Des films, pièces de théâtre, débat... sont aussi au rendez-vous. En 2009 le mois de la solidarité était consacré aux droits des enfants dans le monde et en 2010 aux objectifs du millénaire.

- **L'hommage annuel rendu à Allende**

La Commune d'Evere qui s'est dotée d'une Place Allende, commémore, depuis de nombreuses années, la date anniversaire du coup d'état au Chili et de la mort de Salvador Allende. Non pour s'appesantir sur le passé mais bien pour construire le présent et l'avenir. Fin 2007, le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Evere, a décrété 2008, année Allende à Evere pour célébrer le centième anniversaire du président chilien.

Ce fut le coup d'envoi d'une véritable participation citoyenne, sous l'impulsion du Centre Allende et du Conseil Consultatif de la Solidarité entre les peuples qui se sont réunis dans des groupes de travail chargés de mettre sur pied diverses activités dans la commune. Dans ce cadre, les écoles communales d'Evere ont été invitées à participer à cette grande manifestation dédiée à plus de démocratie. L'invitation fut accueillie positivement par les écoles Clair Vivre, son Association de Parents et l'école La Source. Les activités portées par les institutrices reposaient autour des thématiques de la démocratie de manière très large mais aussi sur les questions de tolérance, de respect des autres, de diversité... Ces activités rencontrent les objectifs poursuivis par la semaine de la Démocratie Locale (information aux citoyens, dynamique de participation) et la commune d'Evere souhaiterait les valoriser dans ce cadre.

- **Partenariat Evere – Lokossa (Bénin)**

Le partenariat institutionnel qui liait la commune d'Evere à celle de Lokossa a été suspendu, suite à l'installation du nouveau conseil et collège communaux. La commune continue à



soutenir de nombreuses associations lokossaises (association d'alphabétisation, orphelinat, formation d'enseignants, association de personnes handicapées...) .

- **Ebauche d'un nouveau partenariat avec le Maroc**

Après la fin du partenariat institutionnel qui liait la commune d'Evere à celle de Lokossa au Bénin depuis 2002, la volonté politique était de s'engager dans un nouveau partenariat. Le choix s'est porté sur le Maroc, pays proche tant géographiquement que par l'origine de nombreux habitants et travailleurs de la commune d'Evere.

L'idée était de trouver une commune de taille comparable (en terme de nombre d'habitants) à celle d'Evere, plutôt une commune du sud du Maroc (où moins de subsides sont accessibles) qui n'était pas déjà en partenariat avec une communes du nord.

Après quelques contacts téléphoniques notamment avec le Président de la Région du Souss Massa Drâa et une mission exploratoire en juillet 2010, les documents officiels de partenariat ont été signés en octobre 2010.

Le partenariat ayant été concrétisé en fin d'année 2010, l'année 2011 était celle de son réel démarrage. Le fonctionnaire en charge de l'action sociale a été désigné, son local lui a été attribué et l'équipement de celui-ci est en cours. Une première mission à Evere a eu lieu en mai 2011 et a permis de définir les tâches du nouveau service de l'action sociale de Oued Essafa. Une première formation en techniques de management communal a eu lieu en décembre 2011 et a permis de rassembler élus et fonctionnaires de différentes communes, du caïdat et de la Province.

